

B. ETAT ACTUEL DE LA CARRIERE

I. REMISE EN ETAT AUTORISEE

Le 2 juillet 2018 la société CMGO a déposé un porter à connaissance pour signifier au Préfet la reprise de l'accueil de matériaux inertes sur la carrière et les modalités de cette dernière. Le Préfet des Deux-Sèvres a pris acte par courrier en date du 9 août 2018. Les conditions de remise en état autorisées sont les suivantes :

« La plate-forme technique devra être débarrassée de tous vestiges d'exploitation. Cette plate-forme aura une superficie de l'ordre de 2,1 ha. Sa cote moyenne sera de + 195 m NGF.

Une fosse d'extraction d'une superficie proche de 5,6 ha dont la cote du carreau final sera de +153 m NGF (cote maximale d'extraction autorisée).

- Dans le secteur Nord, la fosse sera limitée à la base par un front de 13 m de haut surmonté par un talus à 45° de la cote de + 166 m NGF à + 180 m NGF. Une banquette de 10 m de large séparera alors ce niveau du front supérieur. Ce niveau pourra être aménagé de manière à favoriser une reprise naturelle de la végétation. Il sera en relation directe avec la plate-forme technique.
- Dans le secteur Ouest, la géométrie brute sera constituée de 3 fronts de 15 m séparés par des banquettes de 3 à 5 m de large. Durant la phase 2008-2013, ce secteur fera l'objet d'un remblaiement partiel de manière à permettre la création d'une piste de desserte des fronts inférieurs. Le merlon en place entre la fosse et la voie communale sera maintenu. D'une hauteur de 10 m environ, il est aujourd'hui parfaitement stable et entièrement végétalisé.
- Dans le secteur Sud-Est, la fosse sera également limitée par 3 fronts de 15 m séparés par des banquettes de 5 m de large.

Des merlons périphériques maintenus, entièrement végétalisés et parfaitement intégrés au caractère bocager du secteur.

Compte tenu de la présence sur le site d'un pompage d'exhaure, en fin d'exploitation l'arrêt de ce dernier laissera l'eau envahir la carrière. D'après le dossier initial, le niveau d'eau devra se stabiliser à une cote de +168 m NGF. Après remplissage de la fosse d'extraction, le plan d'eau couvrira une superficie de l'ordre de 4,5 ha si l'on tient compte de la zone remblayée à l'Ouest pour une profondeur maximale de 15 m.

La zone réservée aux bassins de décantation pourra être aménagée en zone humide complémentaire au plan d'eau. L'exutoire du plan d'eau sera dirigé vers ce secteur qui demeurera actif en tant que zone de réception des eaux pluviales sur la plate-forme technique réaménagée.

Concernant les banquettes résiduelles à la base des fronts (préalablement purgés), les dernières observations menées par la Profession sur ces aspects plaident dans le sens du maintien d'un milieu rocheux sans aménagement particulier et notamment sans régalaie de terre végétale. En effet, ce type de milieux, qui se recolonise relativement vite sous nos climats à forte tendance océanique, offre beaucoup plus de potentialités écologiques. »

L'objectif de la remise en état est de :

- Rendre au milieu bocager existant les zones les moins affectées par l'exploitation,
- Créer de nouvelles richesses pour le site et la commune.

Les plans ci-dessous reprennent les principes de cette remise en état.

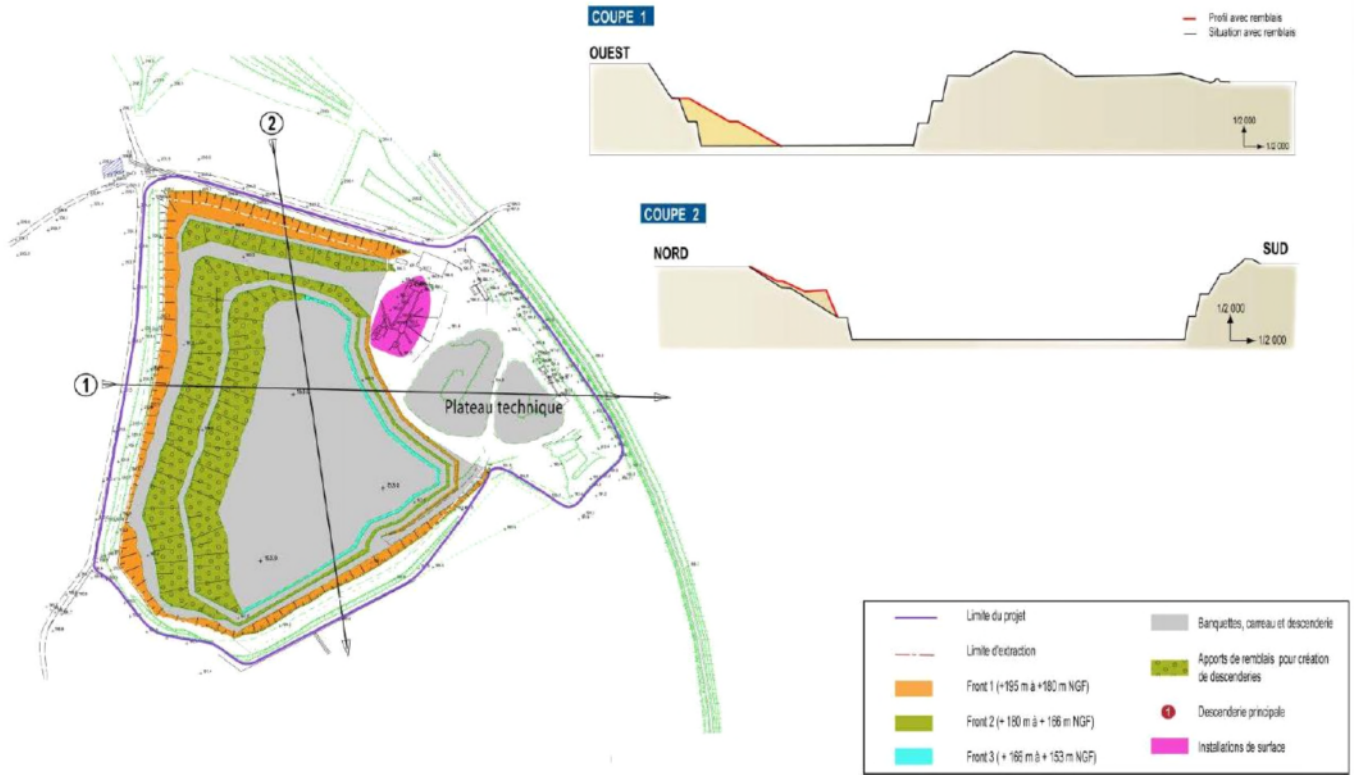


Figure 5 : Plan de situation de la fosse à la fin de la remise en état

PLAN DE REMISE EN ÉTAT

Carrière de La Tardivière

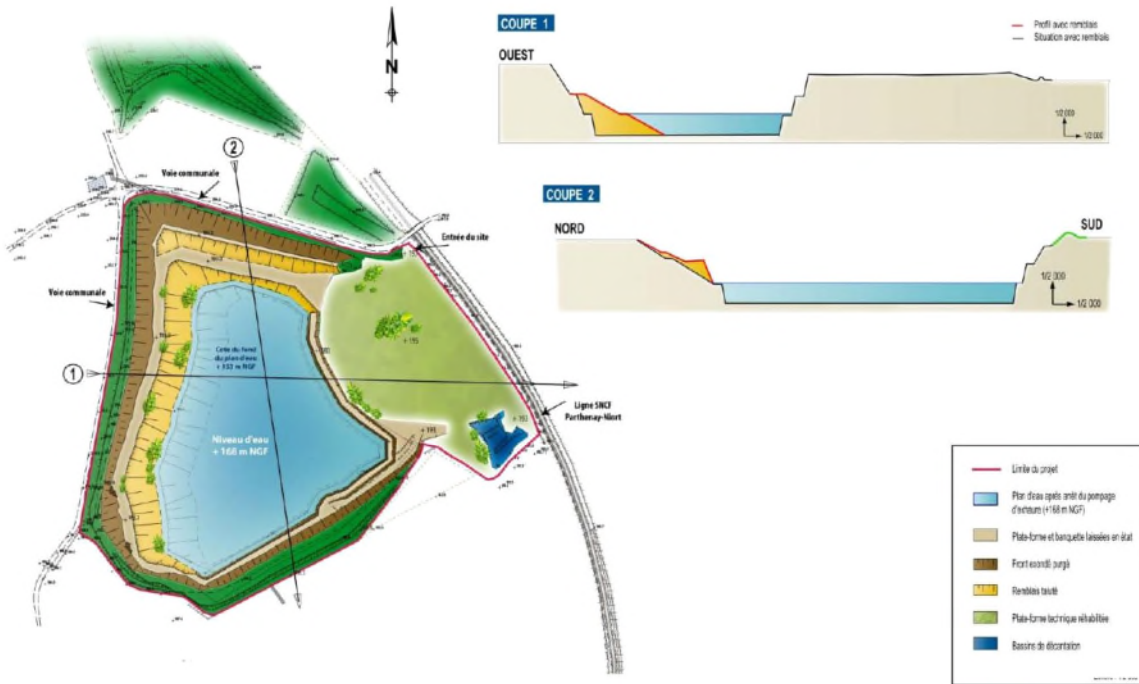


Figure 6 : Plan de remise en état finale de la carrière de Verruyes

II. ETAT D'AVANCEMENT DE LA REMISE EN ETAT

La photographie ci-dessous prise depuis la piste d'accès à l'ancienne fosse en juin 2021 montre l'état de la fosse actuelle et le remblaiement en cours.



Figure 7 : Photo du 6 juin 2021 du remblaiement partiel de la carrière de VERRUYES

La superposition du dernier relevé topographique avec le modelé final de la remise en état sur le plan ci-dessous permet de visualiser l'état d'avancement.



Légende

- Périmètre autorisation
- Courbe altimétrique novembre 2020

0 50 100 m



CMGO TERRITOIRE OUEST

Carrière de la Tardivière - VERRUYES

Plan topographique d'avancement de la remise en état

Echelle : 1/2500

Figure 8 : Plan topographique de l'avancement de la remise en état de la carrière de VERRUYES

Sur cette figure nous pouvons constater que les banquettes (en vert) sur les fronts Ouest ne sont pas entamées.

Partant de ce constat, un géomètre expert a calculé à 193 000 m³ le volume de remblais à réceptionner pour finaliser la remise en état tel qu'autorisée dans l'arrêté du 4 février 2010.

Ci-dessous, le plan géomètre (présent en **annexe C**).



Figure 9 : Plan géométrique de l'avancement de la remise en état – Novembre 2020

